

aux archives du Rhône, dans l'inventaire sommaire dressé par M. Gauthier. Ils sont compris dans la série D, sous les nos 338 à 448. Ils sont extrêmement curieux et fort intéressants. Espérons qu'il se rencontrera un savant capable de puiser dans ces trésors et d'écrire cette page si peu connue de notre histoire locale. (1)

Nous avons vu déjà que le bureau des petites écoles et du séminaire de Saint-Charles jouissaient, en 1789, de revenus considérables provenant de dons, de legs, d'acquisitions, de dîmeries, de prieurés, etc. La juridiction du bureau, par ordre de l'archevêché, s'étendait sur tout le diocèse de Lyon qui comprenait, outre le Rhône et la Loire, une partie des départements actuels de l'Ain et de l'Isère. Il venait en aide à toutes les écoles. Le bureau donnait de l'argent, des livres, des ornements, des objets d'église, faisait surveiller, visiter les écoles, réprimandait, encourageait les maîtres et veillait à l'observation des règlements épiscopaux qui avaient reçu l'approbation royale. C'était, en un mot, une organisation puissante, disposant de grandes ressources, qui n'existait à cet état de prospérité que dans le diocèse de Lyon, et qui reliait l'école à l'église. L'enseignement à tous les degrés, en France, avant 1789, était sous la direction du clergé, puisque tous les collèges étaient entre les mains des moines ou des jésuites, et les petites écoles, sous la dépendance des évêques.

A en juger par la correspondance, par les dernières lettres, rapports, titres, etc., qui forment la partie des archives

---

(1) L'histoire de l'enseignement et des petites écoles à Lyon a trouvé son auteur. Elle est en ce moment sous presse. C'est l'honorable Conseiller à la Cour d'appel de Lyon, M. Niepce, le savant historien des *Archives* de Lyon, des *Bibliothèques* de Lyon, deux importants et précieux volumes auxquels nous avons fait, avec son autorisation, quelques emprunts pour nos articles Lyon et Rhône. — E. C.